Justificatif généré le 15/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 15/04/2022
Département de publication : (75) Paris
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=287805
N° d'annonce : 601571

SNC ESG MEGEVE

SNC au capital de 1.000.000 €

Siège social : 42 avenue Montaigne 75008 PARIS

823.782.677 RCS PARIS

Suivant PV en date du 1er avril 2022, les associés :

– Ont décidé de transformer la société en SOCIETE CIVILE, à compter de ce jour ;

– Ont modifié l'objet social et en conséquence l'article 2 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit : La société a pour objet en France et à l'étranger, dans la limite d'opérations à caractère strictement civil : l'acquisition, la gestion, la mise en valeur, l'administration (en ce compris la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés), l'exploitation par bail, location nue ou meublée ou autrement, la vente : de tous biens et droits immobiliers de toute nature détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport ou d'échange ou autrement, et notamment l'activité de location meublée (…)

– Ont adopté la nouvelle dénomination social :

SCI ESGO MEGEVE

– Ont adopté les statuts de la société sous sa nouvelle forme, et prenant en compte le changement de dénomination et d'objet social ;

– Ont désigné M. Julien NAQUET, demeurant 7 avenue Ziem 06400 CANNES en qualité de Gérant.

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants et descendants du cédant. La cession des parts sociales à des personnes autres que celles visées ci-dessus ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire des associés.

Modifications seront faites au RCS DE PARIS.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeG4KA2eF

https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG4KA2eF

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)